



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE  
AUPRES DE L'O.S.C.E

N° 2018-1470687

**NOTE VERBALE**

La représentation permanente de la France auprès de l'OSCE présente ses compliments aux délégations des Etats participants, au Centre de Prévention des Conflits et aux partenaires pour la Coopération. Se référant à la décision du Forum pour la Coopération en matière de Sécurité FSC.DOC/1/00/Rev.1,IV(E)1 elle a le plaisir de transmettre les informations relatives aux catégories et quantités d'armes de petit calibre identifiées comme surplus et/ou saisies et détruites sur leur territoire en 2017. /./

La Représentation permanente de la France auprès de l'OSCE saisit cette occasion pour renouveler aux délégations des Etats participants et au Centre de Prévention de Conflits l'assurance de sa haute considération.

Vienne, le 30 juillet 2018

Destinataires :

- Tous les Etats participants à l'OSCE
- Centre de Prévention des Conflits
- Partenaires pour la coopération

**FRANCE: ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT  
CALIBRE DÉTRUITES OU IDENTIFIÉES  
DÉTRUITES OU SAISIÉS SUR LE TERRITOIRE  
NATIONAL EN 2017**

Catégories	Armes ayant fait l'objet d'une réforme technique	Armes saisies	Total
Revolvers et pistolets semi-automatiques	4 570	852	5 422
Fusils et carabines	504	1 206	1 710
Pistolets mitrailleurs	17	0	17
Fusils d'assaut	11 827	0	11 827
Fusils mitrailleurs	533	9	542
Mitrailleuses lourdes	775	0	775
Lance-grenades portatifs	54	0	54
Canons anti-aériens portatifs	112	0	112
Canons antichars portatifs	0	0	0
Fusils sans recul	0	0	0
Lance-missiles/ roquettes antichars portatifs	266	0	266
Lance-missiles/ roquettes anti-aériens portatifs	0	0	0
Mortiers d'un calibre inférieur à 100 mm	20	0	20